



Couvin

Opération de Développement Rural

Compte-rendu du GT Vie sociale, Logement et Services

les 12 et 26 janvier 2012

salle de l'Harmonie à Couvin

Présents :

- pour la Commune :
 - M. Benjamin CALICE
 - Mme Jehanne DETRIXHE
 - M. Raymond DOUNIAUX
 - M. Eddy FONTAINE
 - Mme Anne-Marie JANSSENS
 - Mme Laurence PLASMAN
- pour l'auteur de PCDR, le bureau Survey&Aménagement (1^e séance) :
 - Mme Aurélie RECLOUX
- pour la FRW :
 - M. Thomas CONSTANT, agent de développement
 - M. Alain DOMER, responsable de l'équipe Entre-Sambre-et-Meuse
 - M. Xavier PAULY, agent de développement
 - Mme Murielle PESTIAUX, Assistante Administrative
- citoyens/acteurs locaux présents :
 - à la 1^{ère} séance : 20
 - à la 2^{ème} séance : 13
 - voir liste en annexe 1

Excusés :

- Mme Anne BOULET
- Mme Françoise CHAMPION
- M. Laurent MOYEN

Liste des principaux acronymes :

<i>A21L</i>	<i>Agenda 21 Local</i>
<i>AC</i>	<i>Administration Communale</i>
<i>AD</i>	<i>Agent de Développement</i>
<i>AFOM</i>	<i>Atouts-Faiblesses/Opportunités-Menaces</i>
<i>AIS</i>	<i>Agence immobilière sociale</i>
<i>CLDR</i>	<i>Commission Locale de Développement Rural</i>
<i>DD</i>	<i>Développement Durable</i>
<i>FRW</i>	<i>Fondation Rurale de Wallonie</i>
<i>GT</i>	<i>Groupe de Travail</i>
<i>GW</i>	<i>Gouvernement Wallon</i>
<i>ODR</i>	<i>Opération de Développement Rural</i>
<i>PCDR</i>	<i>Programme Communal de Développement Rural</i>
<i>PCS</i>	<i>Plan de Cohésion Sociale</i>
<i>Plan HP</i>	<i>Plan Habitat Permanent</i>
<i>PMR</i>	<i>Personne à Mobilité Réduite</i>
<i>SEL</i>	<i>Système d'Échange Local</i>
<i>S&A</i>	<i>Survey&Aménagement</i>

1. Introduction et préalables au Groupe de Travail

(12/01/2012)

Après le mot de bienvenue et une introduction de Benjamin CALICE, la première séance débute par un rappel de Xavier PAULY sur le contexte de la réunion avec notamment un rappel des étapes franchies et celles à venir dans le cadre de l'ODR de la commune de Couvin. Ensuite, les objectifs des Groupes de Travail thématiques sont présentés ; il s'agit :

- d'apporter des éléments pour mieux **comprendre et valider le constat** (relatif à la Vie sociale, le Logement et les Services dans le cas présent) ;
- de **proposer des objectifs** de développement pour l'Entité communale ;
- de **proposer des projets** pour répondre aux objectifs.

La méthode utilisée prévoit plusieurs phases de travail :

1. présenter la thématique « **Vie sociale, Logement et Services** » et réagir au constat proposé par l'auteur de PCDR ;
2. un **travail individuel à domicile** sur base d'un document remis et expliqué en séance ;
3. une deuxième réunion consacrée à la **proposition d'objectifs et de projets**, en sous-groupes.

2. Regroupement thématique

(12/01/2012)

Afin de structurer le travail et le rendre plus efficace, les thématiques ont été regroupées en 6 Groupes de Travail.

GT n°1 – Patrimoine et tourisme :

Histoire, folklore, patrimoine bâti, petit patrimoine, politique touristique et HoReCa, culture et moyens d'information/de communication, image de la commune...

GT n°2 – Emploi et économie locale:

PME, zoning, chômage, agriculture, formation...

GT n°3 – Vie sociale, logement et services:

Cohésion sociale (accès au logement, emplois locaux, formations, alphabétisation, aide sociale, accès aux services et aux pratiques culturelles, relations entre différentes catégories d'habitants, conflits de voisinage, maintien et renforcement des solidarités, ...) santé, entreprises et commerces locaux...

GT n°4 – Vie associative et loisirs :

Locaux et lieux de fêtes et/ou de loisirs, clubs et associations, jeunesse, bénévolat, citoyenneté...

GT n°5 – Développement durable :

Environnement, énergie, mobilité et aménagement du territoire...

GT n°6 – Gestion communale durable¹

Ce troisième Groupe de Travail est donc consacré aux thématiques suivantes, relatives à la vie sociale, le logement et les services :

Cohésion sociale (accès au logement, emplois locaux, formations, alphabétisation, aide sociale, accès aux services et aux pratiques culturelles, relations entre différentes catégories d'habitants, conflits de voisinage, maintien et renforcement des solidarités, ...) santé, entreprises et commerces locaux...

3. Dimension Développement Durable (12/01/2012)

L'ODR de Couvin étant réalisée dans la philosophie *Agenda 21 Local* (A21L), la FRW présente en quelques mots ce qu'est le DD et ce à quoi la commune s'engage en menant son ODR suivant cette philosophie A21L.

Les points essentiels présentés se retrouvent dans le document de travail distribué aux participants en fin de première séance.

4. Présentation du diagnostic, par l'auteur de programme (12/01/2012)

Aurélie RECLOUX, du bureau d'études Survey&Aménagement (auteur du PCDR), présente le diagnostic thématique en revenant rapidement sur la méthodologie de travail utilisée, ses constats et justifications. Sa présentation s'articule autour des trois dimensions principales du GT :

- la vie sociale (portrait social de la commune, partenaires sociaux...);
- le logement (typologie communale, habitat permanent, logement public...);
- les services.

Elle termine par la présentation de la **carte de synthèse** issue de l'analyse AFOM et le **constat**.

Le constat posé sur base du diagnostic est le suivant :

« COUVIN, UNE ACCESSIBILITÉ AUX SERVICES ET AU LOGEMENT À RENFORCER POUR UNE COMMUNE QUI SE DÉFINIT PAR LA RICHESSE DE SA VIE SOCIALE »

Les points essentiels abordés dans cette présentation se retrouvent dans le document de travail distribué aux participants en fin de première séance, ainsi que la carte de synthèse du diagnostic réalisé.

¹ Ce GT concerne moins la population ; il est destiné à l'AC.

Une séance de questions/réponses/demandes d'éclaircissements est ensuite proposée aux participants.

Madame Miroye KIZAMIE demande de quand datent les chiffres présentés qui concernent l'habitat permanent sur la commune de Couvin. Aurélie RECLOUX signale que les chiffres cités sont relatifs à la situation de 2009. Madame Miroye KIZAMIE se dit étonnée de voir certains chiffres pour des sites qui, selon elle, ne connaissent aucun résident permanent (elle donne les exemples du camping du Bailly, les Rochettes...). Aurélie RECLOUX l'invite à lui transmettre les données les plus récentes dont elle dispose pour mettre à jour le PCDR².

A ce sujet, Eddy FONTAINE commente les situations décrites ; il se peut que certaines personnes soient inscrites au registre communal comme résidant dans certaines zones concernées par le plan HP alors qu'elles n'y passent pas la majorité de leur temps. Le cas contraire peut évidemment être rencontré : des personnes étant principalement présentes à l'intérieur d'une desdites zones alors qu'elles sont domiciliées à un autre endroit.

Concernant les services hospitaliers, Madame Katia RAIMONDI fait remarquer qu'il faudrait ajouter l'ouverture sur la France. Selon elle, cette ouverture peut également faire l'objet de compléments pour d'autres parties de la présentation.

De plus, elle demande que le réseau Infor Jeunes soit indiqué comme partenaire du PCS de la commune de Couvin.

Monsieur Jean-Luc SIMON s'interroge sur l'éventuelle disponibilité d'une copie de la présentation réalisée par S&A. Alain DOMER lui répond que l'on pourra placer le fichier sur le site Internet de l'Administration Communale. Il est également indiqué que plusieurs documents relatifs à l'ODR en cours peuvent d'ores et déjà être consultés sur le site de la commune (url : <http://www.couvin.be/ma-commune/projets/p.c.d.r>).

6. Travail sur le diagnostic (analyse AFOM)**(12/01/2012)**

Les participants sont ensuite invités (en 3 sous-groupes) à se pencher sur l'analyse AFOM de la thématique « Vie sociale, Logement et Services » présentée en séance par l'auteur de PCDR. Ils ont à leur disposition, la carte/planche couleur réalisée par l'auteur, qui synthétise ce qui a été présenté avec le tableau AFOM y relatif.

Afin de leur préciser ce qui est attendu de leur contribution, 4 questions leur sont posées :

- ✓ Le diagnostic thématique est-il complet ?
- ✓ Vous retrouvez-vous dans ce diagnostic ?

² Thomas CONSTANT profite de cette intervention pour signaler aux participants que lors de sa finalisation, le PCDR (principalement le diagnostic) sera actualisé pour faire état de la situation la plus récente possible.

- ✓ N'a-t-on pas oublié d'opportunités à saisir ?
- ✓ A-t-on bien identifié les menaces potentielles ?

Ci-dessous, sont reprises les différentes remarques formulées par les sous-groupes quant au diagnostic proposé par S&A.

⇒ **Ces remarques feront l'objet d'une intégration (par l'auteur de PCDR) dans le diagnostic de la commune, dans la mesure où elles seront jugées pertinentes et font effectivement défaut au document.**

Sous-groupe n°1 :

Atouts	Faiblesses
Réseaux de train et bus conséquents. Existence du Proxibus. Taxi social. Vie associative très développée dans tous les villages.	Mauvaise desserte de bus pour certains villages. Pas de services de mobilité pour les PMR. Proxibus = coûts importants pour la commune (car peu utilisés). 1 seul taxi social. Manque de formation professionnelle adaptée aux besoins et au public (ex : formation par le travail). Manque de locaux pour les diverses associations. Manque de logements (or, nombreux logements inoccupés).
Opportunités	Menaces
Développer le taxi social. Mesures incitatives pour la restauration des logements abandonnés. Création d'une résidence-services. Beaucoup de terrains à bâtir sur l'entité. Développer le contact social dans chaque village (personnes âgées actives qui seraient les référents, service bénévole à amplifier).	Disparition des transports en commun (gare de Couvin, ligne SNCB, arrêts TEC...). Sur-urbanisation et perte du cachet rural (espaces verts, vision dégagée).

Sous-groupe n°2 :

Atouts	Faiblesses
Université du 3 ^{ème} âge (UTAN).	Manque de structures d'accueil pour la petite enfance. Manque de commerces de proximité dans les villages autres que Couvin.
Opportunités	Menaces
Création de services d'aide aux personnes âgées (avec maintien des personnes dans un logement individuel). Permanences d'aide dans les quartiers pour les personnes âgées. Antenne d'enseignement supérieur à Couvin (imaginer un partenariat). Création d'épiceries sociales dans les villages (avec rôle éducatif).	Suppression de la gare de Couvin, voire de la ligne 132, suite au contournement de Couvin. Augmentation spectaculaire du nombre de jeunes en détresse sociale, psychologique...

Sous-groupe n°3 :

Atouts	Faiblesses
Richesse du tissu associatif. Présence d'écoles dans la plupart des villages.	Nombrilisme très présent chez les acteurs sociaux. Pas d'école supérieure. Pauvre qualité de l'enseignement. Mobilité/accessibilité de l'Entre-Sambre-et-Meuse. Mauvaise adaptation de certains bâtiments (accès pour PMR).
Opportunités	Menaces
Partenariat entre les propriétaires privés et le secteur du logement social (AIS/plan HP). Réponse de la commune à l'appel du GW concernant les noyaux d'habitat. Valoriser les partenariats entre les associations → synergies. Ouverture du restaurant social à une fréquence plus élevée qu'actuellement (1 fois par semaine) ³ .	Pas assez de logements → accroissement du nombre de résidents permanents. Manque de communication de la part des associations → départ des populations. Temps de rigueur financière : diminution des subsides pour les associations. Absence de synergies entre associations → affaiblissement et pas d'économie de moyens financiers. Désertion de la commune pour des centres mieux desservis. Paupérisation (économie).

³ Monsieur LEGLISE cite l'exemple du restaurant social de Marchienne-Docherie qui a reçu des subsides pour l'achat et le placement d'une cuisine et la rénovation d'une salle. Suite au succès rencontré, il a été nécessaire d'organiser le service dans une salle de taille plus importante. De plus, cela a permis la création d'emplois.

A la fin de la première séance, Thomas CONSTANT présente le **Cahier de travail** pour le GT « Vie sociale, Logement et Services ». Ce document est distribué à l'ensemble des participants afin de préparer au mieux la seconde séance relative à ce GT3. Celui-ci comprend :

- en page 1 : le constat formulé par l'auteur de PCDR.
- en pages 2 à 7 : un résumé de l'analyse croisée (données objectives/besoins exprimés) qui a été présentée par Aurélie RECLOUX.
- en pages 8 et 9 : l'explication du DD.
- en pages 10 et 11 : les pages à compléter (propositions d'objectifs et de projets) pour préparer la seconde réunion de ce GT3.
- en page 12 : le calendrier des futurs GT.
- au milieu du document : un formulaire jaune permettant de faire part de nouveaux éléments concernant l'analyse AFOM (ces éléments seront communiqués à l'auteur de PCDR).

En plus de ce cahier de travail, chaque participant a reçu la **carte** réalisée par S&A reprenant les éléments majeurs relatifs à la Vie sociale, le Logement et les Services lors du travail en sous-groupes. Sur ce document, figurent également les **analyses AFOM** issues de l'analyse socio-économique menée par S&A (analyse « objective ») et des premières séances de consultation de la population (analyse « subjective »).

⇒ **A partir de ces documents, les participants disposent des éléments qui devraient leur permettre de préparer au mieux, pour le 26 janvier (date de la 2^{ème} séance), leurs propositions en termes d'objectifs et de projets.**

De plus, Thomas CONSTANT leur précise ce qui est entendu par

- **Objectif :**
 - Enoncé ambitieux, à la portée des acteurs.
 - Résultat attendu, auquel on veut aboutir, chiffrable et précis.
 - Répondant au diagnostic thématique posé.
 - Commencant par un verbe à l'infinitif.
- **Projet :**
 - Action, réalisation.
 - Avec une origine, une justification, une localisation dans l'espace.
 - Répondant à un ou des objectifs.
 - Dont le coût est estimable.
 - Dont l'impact est mesurable.

Afin d'illustrer ces concepts, il cite les exemples suivants :

- Objectif : favoriser l'intégration des nouveaux habitants dans les villages.
- Projet : création d'une soirée annuelle de bienvenue destinée aux personnes dernièrement installées à Couvin.

La deuxième séance de ce GT commence par un bref mot de bienvenue de Thomas CONSTANT qui remercie les personnes de leur présence.

Il revient ensuite sur le but de la première séance qui s'était déroulée 15 jours plus tôt (présentation du diagnostic par S&A, validation de l'analyse AFOM grâce au travail en sous-groupes...) ainsi que les résultats attendus de la part des participants à cette deuxième séance. Il cède ensuite la parole à Xavier PAULY qui insiste de nouveau sur ce que signifient les termes *objectifs* et *projets*. Ces objectifs et projets ont pu faire l'objet d'une certaine réflexion de la part des participants durant les 15 jours séparant les 2 séances du GT.

Grâce au document de travail distribué en fin de première séance, tout participant avait la possibilité de mettre sur papier sa propre réflexion. L'étape suivante consiste en un partage entre les personnes présentes réparties en sous-groupes. Cet échange permettra alors la définition d'**objectifs** et **projets** communs au sein de ces sous-groupes en tenant également compte de ce qui a été présenté lors de la première séance. Il est rappelé qu'il est préférable qu'un ou plusieurs projets répondent à un ou plusieurs objectifs. Ce travail en sous-groupes s'effectue sur un document/tableau A3 (complété par le/la secrétaire) reprenant les objectifs et les projets en vis-à-vis, pour plus de facilité pour les participants. A la dernière page du document, chaque sous-groupe est invité à formuler **son projet prioritaire**⁴. Ceci permettra de donner les premières indications de priorisation à la CLDR qui devra travailler à partir de toutes les contributions reçues des Groupes de Travail.

Suite à la désignation d'un volontaire « rapporteur » (M. Jean-Luc SIMON) pour assurer un rôle de relais vers la CLDR (retour lors de la réunion plénière du 19 avril prochain), 2 sous-groupes sont formés. Ils disposent des documents suivants pour mener à bien leurs travaux :

- Document de travail à domicile (distribué lors de la première séance et décrit ci-avant) ;
- Carte de synthèse et document AFOM (réalisés par S&A) ;
- Document de travail à remplir (par le/la secrétaire) ;
- Synthèse des remarques de la 1ère séance (réalisée par les AD de la FRW).

Suite à ces brèves consignes de la part des AD de la FRW, les sous-groupes peuvent débiter leur réflexion pour une durée d'environ 45 minutes.

Après ce temps de travail collectif, chaque rapporteur présente les objectifs et projets proposés par son sous-groupe, en terminant par leurs priorités. Un agent de la FRW prend note afin de rédiger le compte-rendu.

⁴ « s'il y avait un projet à retenir, ce serait ... ».

Voici les **résultats du travail en sous-groupes**
quant à la définition d'**objectifs** et **projets** pour la
commune de Couvin en matière de **Vie sociale, Logement et Services**

Sous-groupe n°1 :

Objectif 1 :

Favoriser la découverte du secteur économique local aux enfants dès la dernière année de l'enseignement primaire (et donc diminuer le décrochage scolaire).

Objectif 2 :

Faire découvrir les richesses culturelles, associatives, sociales et économiques de la région dès l'école primaire.

Objectif 3 :

Augmenter ou développer l'offre de garderie d'enfants en bas âge (destiné spécialement aux parents qui travaillent).

⇒ **Projet :**

- Création d'une crèche ou d'une maison de l'enfance.

Objectif 4 :

Améliorer la communication et rendre les informations accessibles (faire connaître ce qui existe).

⇒ **Projets :**

- Mise en place d'un salon thématique avec visite lors d'une journée scolaire mais aussi avec les parents (exemple : étalé sur un vendredi et un samedi).
- Création d'un portail unique de communication au sein de la commune (site Internet principalement, édition papier...).
- Mise en place de personnes relais dans chaque village (ces personnes pourraient transmettre un nombre considérable d'informations (sur les offres et demandes de services par exemple) aux personnes ne pouvant y accéder).

Objectif 5 :

Encourager l'échange de services entre citoyens.

⇒ **Projet :**

- Création d'un système d'échange local (SEL).

Priorité du sous-groupe :

Organisation d'un salon de la jeunesse à destination du public jeune ou en difficulté avec l'objectif d'intéresser ces personnes à la vie sociale et surtout qu'il découvre l'offre et la demande des métiers dans la région Entre-Sambre-et-Meuse.

Sous-groupe n°2 :

Objectif 1 :

Favoriser le dialogue au sein des villages entre personnes de catégories socio-économiques et d'âges différents.

⇒ Projets :

- Création de maisons communautaires.
- Proposition de journées à thèmes au sein des villages : cours sur l'utilisation d'Internet, scrabble, jeux de cartes...
- Mise en place d'un système d'échange local (SEL).
- Développer les groupes d'achat communs.

Objectif 2 :

Vu les difficultés de se déplacer pour certaines personnes, envisager de proposer ponctuellement certains services dans les villages.

Priorité du sous-groupe :

Le sous-groupe n'a pas indiqué de priorité.

9. Échange et débat

(26/01/2012)

Après avoir écouté les propositions de projets liés aux objectifs définis par les deux sous-groupes, il est proposé aux participants de réagir sur ce qui a été dit.

Les personnes présentes soulignent la qualité des échanges lors du travail en sous-groupes et reviennent sur les points communs abordés par les 2 sous-groupes, notamment le besoin de dialogue entre les villageois et l'échange de services.

10. Premières priorités

(26/01/2012)

La priorité donnée par chaque sous-groupe à un des projets proposés a été reprise en gras et italique au point 8 de ce compte-rendu lorsque cela a été signalé de manière précise.

La FRW insiste auprès des participants pour faire remarquer qu'à ce stade, il ne s'agit pas d'arrêter des priorités mais bien de donner des indications à la CLDR qui devra, elle, se prononcer en termes de priorisation des divers projets.

Le calendrier des réunions à venir est à nouveau présenté à la fin de cette deuxième séance clôturée par Thomas CONSTANT. Il est proposé aux personnes présentes de s'inscrire aux 2 prochains GT qui seront consacrés à la vie associative et aux loisirs à la fin du mois de février et au développement durable en mars.

M. Jean-Luc Simon qui s'est proposé pour faire un « retour » des résultats de ce GT à la CLDR plénière est informé qu'il recevra l'aide des AD pour préparer cette réunion. Cette aide consistera notamment en la mise à disposition du présent compte-rendu.

M. TOSOLINI demande ensuite à Thomas CONSTANT le rôle exact des AD. Il lui répond que la FRW assure un rôle d'accompagnement auprès de la commune de Couvin pour la consultation et la participation de la population lors de l'ODR. Il en profite pour revenir sur les différentes étapes qui jalonnent l'ODR depuis la décision de la commune de mener une telle opération jusqu'à la concrétisation des projets inscrits dans le PCDR.

En dernier lieu, les participants sont invités à évaluer le fonctionnement de ce GT « Vie sociale, Logement et Services ».

Fondation Rurale de Wallonie
Equipe Entre-Sambre-et-Meuse
Thomas CONSTANT et Xavier PAULY
Rue de France, 66
5600 Philippeville
Tél 071 66 01 90
Fax 071 68 56 79
t.constant@frw.be – x.pauly@frw.be

Thomas CONSTANT
Xavier PAULY
Fondation Rurale de Wallonie

Annexe 1 : liste des présences

	Titre	Prénom	Nom	Membre de la CLDR	Présent le 12/01	Présent le 26/01
1	Mme	Marie-Claire	BASTIN		Oui	Oui
2	M.	André	BAYOT		Oui	Oui
3	Mme	Fabienne	BEAUCHOT		Oui	Oui
4	Mme	Anne	BOULET		Excusée	
5	M.	Benjamin	CALICE	Oui	Oui	Oui
6	Mme	Françoise	CHAMPION		Excusée	
7	M.	Didier	CORNILLE		Oui	Oui
8	M.	Philippe	CUVELIER		Oui	Oui
9	Mme	Jehanne	DETRIXHE	Oui	Oui	Oui
10	M.	Raymond	DOUNIAUX	Oui	Oui	
11	M.	Eddy	FONTAINE	Oui	Oui	
12	M.	Jean-Pol	GERARD	Oui	Oui	
13	Mme	Anne-Marie	JANSSENS		Oui	
14	Mme	Miroye	KIZAMIE		Oui	
15	M.	Christian	LEGLISE		Oui	
16	Mme	Simone	MAREE		Oui	
17	Mme	Véronique	MEURRENS		Oui	
18	M.	Laurent	MOYEN		Excusée	
19	Mme	Laurence	PLASMAN		Oui	Oui
20	Mme	Anne-Marie	PREUD'HOMME			Oui
21	Mme	Katia	RAIMONDI		Oui	Oui
22	M.	Jean-Luc	SIMON	Oui	Oui	Oui
23	M.	Virgilio	TOSOLINI		Oui	Oui
24	Mme	Aurélie	WILMART		Oui	Oui